



2018-2019

À la découverte du parc national Yoho



Also available in English

Table des matières

- *Dix activités à ne pas manquer*
- *Suggestions d'itinéraires*
- *Cartes*
- *Camping*
- *Sécurité*

P. Zizka



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

La nature sous toutes ses coutures



NOTRE RÉCIT

Lors d'une célèbre expédition d'exploration de l'Ouest, le Dr James Hector prit les devants et devint le premier Européen à découvrir un col de montagne escarpé en 1858. Après avoir été rué à la poitrine par son fidèle coursier, le chirurgien donna à ce col le nom de Kicking Horse (cheval qui rue). Plus tard, le Canadien Pacifique, dont le chemin de fer transcontinental traversait ce col, construisit des restaurants au pied du mont Stephen pour éviter d'avoir à pousser ses lourds wagons-restaurants jusqu'au sommet de la montagne. Cette initiative ouvrit la voie à la création de la réserve du mont Stephen, rebaptisée parc national Yoho en 1901. Huit ans plus tard, un scientifique en visite, Charles Doolittle Walcott, découvrit les fossiles des schistes argileux de Burgess sur le mont Wapta. Ces organismes marins préservés dans le moindre détail nous offrent une échappée sur un monde qui existait il y a plus de 505 millions d'années, à l'époque où les Rocheuses étaient submergées. Le parc réunit des gisements fossilifères classés site du patrimoine mondial de l'UNESCO, 36 pics trônant à plus de 3 000 m d'altitude, l'exubérante rivière Kicking Horse et de nombreuses chutes impressionnantes. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été nommé *Yoho*, une expression crie marquant l'émerveillement.

UN SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Quatre des parcs nationaux des montagnes – Banff, Jasper, Yoho et Kootenay – font partie du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, que l'UNESCO a créé pour l'agrément de tous les peuples et l'enrichissement de leurs connaissances. Plusieurs attributs ont concouru à cette désignation : les vastes étendues sauvages des parcs, la diversité de leur flore et de leur faune, leur beauté naturelle exceptionnelle et la présence de bijoux tels que le lac Louise, le lac Maligne, le champ de glace Columbia et les schistes argileux de Burgess.

Dix activités à ne pas manquer



1 RANDONNÉES GUIDÉES JUSQU'AUX FOSSILES DES SCHISTES DE BURGESS

Rencontrez vos ancêtres et tenez dans vos mains un fragment de l'histoire de la Terre au cours d'une randonnée guidée jusqu'aux gisements fossilifères de la carrière Walcott ou du mont Stephen. Accès restreint et réservations obligatoires. Consultez le site reservation.pc.gc.ca pour réserver votre place!

2 CAMPING

Du camping sous la tente? En VR? Profitez d'une escapade en famille dans l'un des quatre campings rustiques du parc. Faites rôtir des guimauves, optez pour une randonnée ou promenez-vous dans le village de Field. Dans les campings du parc national Yoho, l'aventure n'est jamais loin!



3 ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION

Pourquoi le lac Emerald est-il si vert? Quelle est la hauteur des chutes Takakkaw? Quel est le lien entre les fossiles et la *Guerre des étoiles*? Obtenez les réponses à ces questions et plus encore au cours de l'une des nombreuses activités d'interprétation offertes chaque jour en juillet et en août.

4 VILLAGE DE FIELD

Passez un après-midi à Field pour goûter l'hospitalité des montagnes. Passez la nuit dans un gîte touristique au cachet unique, achetez le souvenir parfait dans une boutique de cadeaux ou savourez les délices culinaires de ce charmant hameau.



5 LAC EMERALD

Admirez des montagnes et des fleurs sauvages splendides pendant un après-midi de promenade autour de ce lac aux apparences de pierre précieuse. Apportez un pique-nique ou faites une excursion en canot pour voir les sommets environnants d'une autre perspective.

6 PONT NATUREL

Contemplez la puissance de la rivière Kicking Horse, qui s'enfonce sous un pont sculpté naturellement dans la roche. Cette rivière fougueuse (dont le nom anglais signifie *cheval qui rue*) doit son nom à une ruade presque mortelle qui assomma James Hector lors d'une expédition dans le secteur en 1858.



7 CHUTES TAKAKKAW

Profitez d'une balade panoramique en voiture sur la route de la Vallée-de-la-Yoho. Rafraîchissez-vous au pied d'une cascade rugissante, l'une des plus hautes du Canada. C'est le temps de #SeRapprocher. Prenez un égoportrait dans les chaises rouges et faites-nous part de votre aventure!

8 BELVÈDÈRES DES TUNNELS EN SPIRALE

Observez les trains qui circulent dans les tunnels en spirale depuis les belvédères aménagés sur la Transcanadienne ou la route de la Vallée-de-la-Yoho. Découvrez les pics majestueux et les immenses versants qui ont servi de toile de fond aux récits du lieu historique national du Col-Kicking Horse.

9 RANDONNÉE

Lacez vos bottes de randonnée pour une aventure épique dans l'arrière-pays! Explorez le parc comme le faisaient les premiers gardes de parc sur les sentiers du Point-de-Vue-du-Pic-Paget ou du Mont-Hunter ou optez plutôt pour un après-midi de balade aux chutes Hamilton.



10 CHUTES WAPTA

Cette cascade de 30 m de hauteur et de 150 m de largeur est la plus imposante de la rivière Kicking Horse. Faites une randonnée facile de 4,6 km (aller-retour) dans une forêt verdoyante jusqu'à un point de vue saisissant.

Suggestions d'itinéraires



CRMR / D. Zver

AVENTURES D'UNE DEMI-JOURNÉE

ROULEZ SUR UNE PROMENADE PANORAMIQUE

Quittez la Transcanadienne et partez à l'aventure! Suivez la route du Lac-Emerald pour découvrir un joyau des Rocheuses canadiennes en faisant du canot, de la marche ou du ski autour du magnifique **lac Emerald**. De la fin juin au début octobre, parcourez en voiture ou à vélo les 13 km de la promenade de la Vallée-de-la-Yoho. Constatez toute la puissance des **chutes Takakkaw** – l'une des plus hautes du Canada. Apportez de quoi pique-niquer ou faites une halte aux **belvédères des Tunnels-en-Spirale** pour voir passer les trains qui montent en colimaçon.

DÉGOURDISSEZ-VOUS!

Optez pour une randonnée facile jusqu'à un lac paisible de l'arrière-pays. La randonnée de 6,2 km (aller-retour) dans une forêt mature jusqu'au **lac Sherbrooke** plaira à toute la famille. Détendez-vous près de ce lac glaciaire et imprégnez-vous des vues sur les pics environnants. Vous voulez un défi supplémentaire? À la fourche du sentier, bifurquez vers l'est pour grimper jusqu'au **point de vue du Pic-Paget**. Admirez la vue sur le col Kicking Horse et découvrez l'importance de cet ancien poste de guet des feux de forêt.

UNE JOURNÉE ENTIÈRE DE PLAISIR

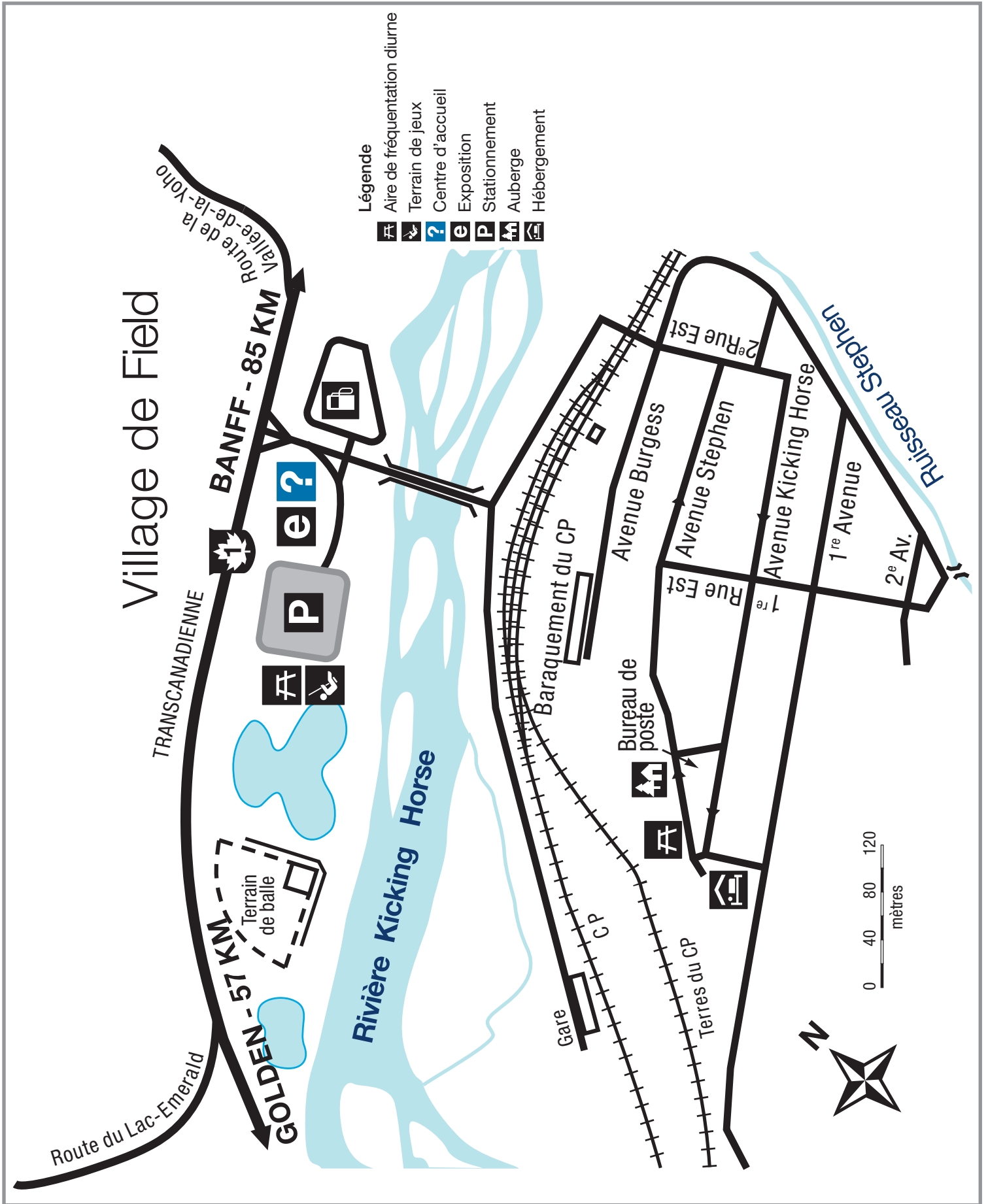
FAITES LA TOURNÉE DES CHUTES

Explorez à pied cinq des cascades les plus impressionnantes du parc. Sentez la vapeur d'eau fraîche sur votre visage aux **chutes Takakkaw** et prenez un égoportrait dans les chaises rouges, puis empruntez le sentier des Chutes-Laughing jusqu'aux **chutes Point Lace** et **Angel's Staircase**. Grimpez dans une forêt mature jusqu'aux **chutes Laughing** avant de poursuivre votre route sur un sentier historique tracé par le Canadien Pacifique. Vous aboutirez aux **chutes Twin**, où deux cascades dévalent une immense paroi en calcaire.

ALIMENTEZ VOTRE ALBUM DE PHOTOS

Grimpez au-dessus de la limite forestière sur le **sentier Iceline**, un parcours épique de 17,5 km, pour profiter d'une vue plongeante sur le parc national Yoho. Du camping des Chutes-Takakkaw, suivez le sentier jusqu'aux **chutes Laughing**. Arrêtez-vous pour un pique-nique avant de poursuivre votre ascension dans une forêt mature jusqu'à un pré subalpin. Observez les **chutes Takakkaw** en contrebas la glace de glaciers anciens tout en balayant du regard les immenses vallées de la Yoho et de la Kicking Horse.

Carte du village

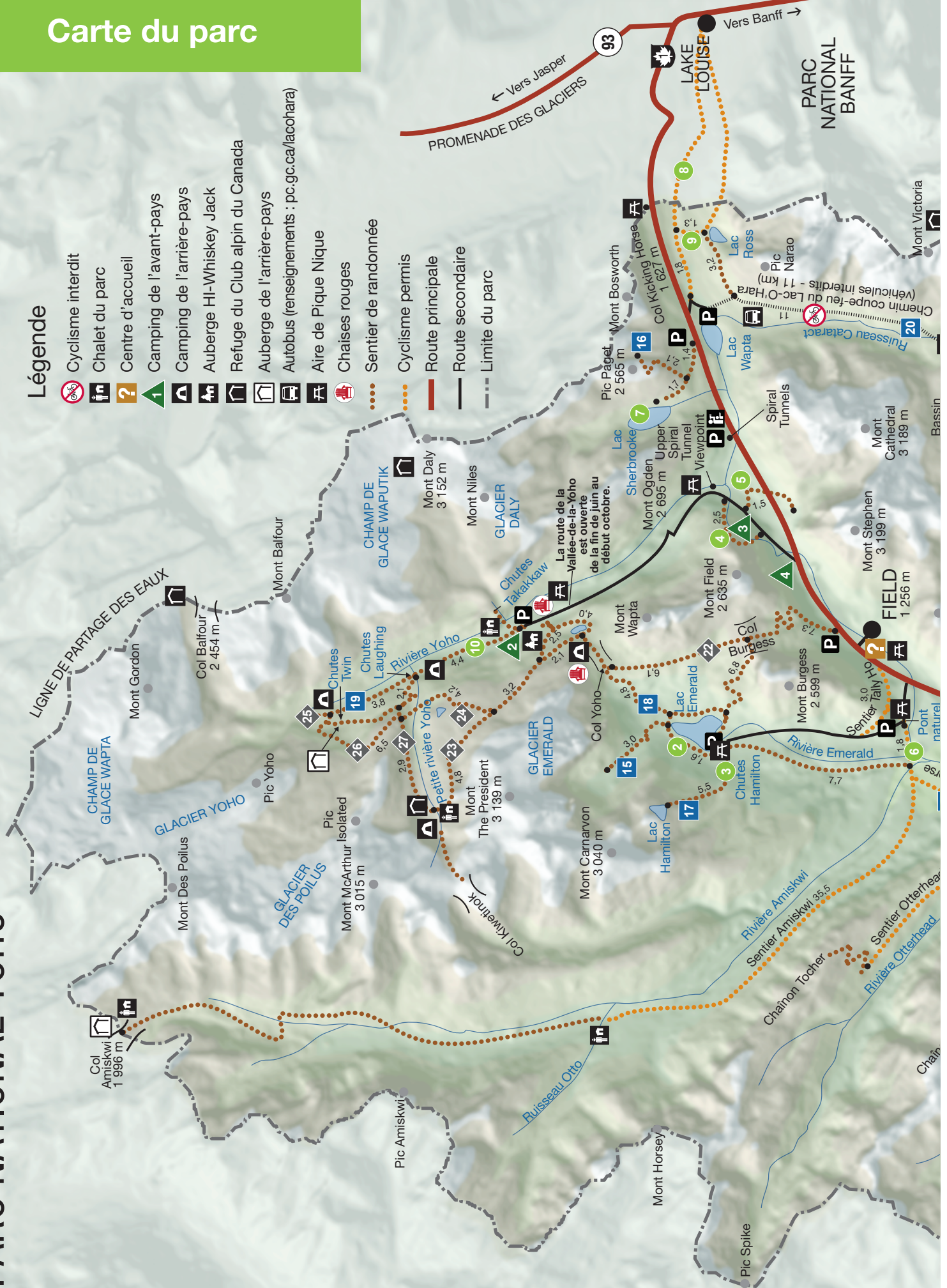


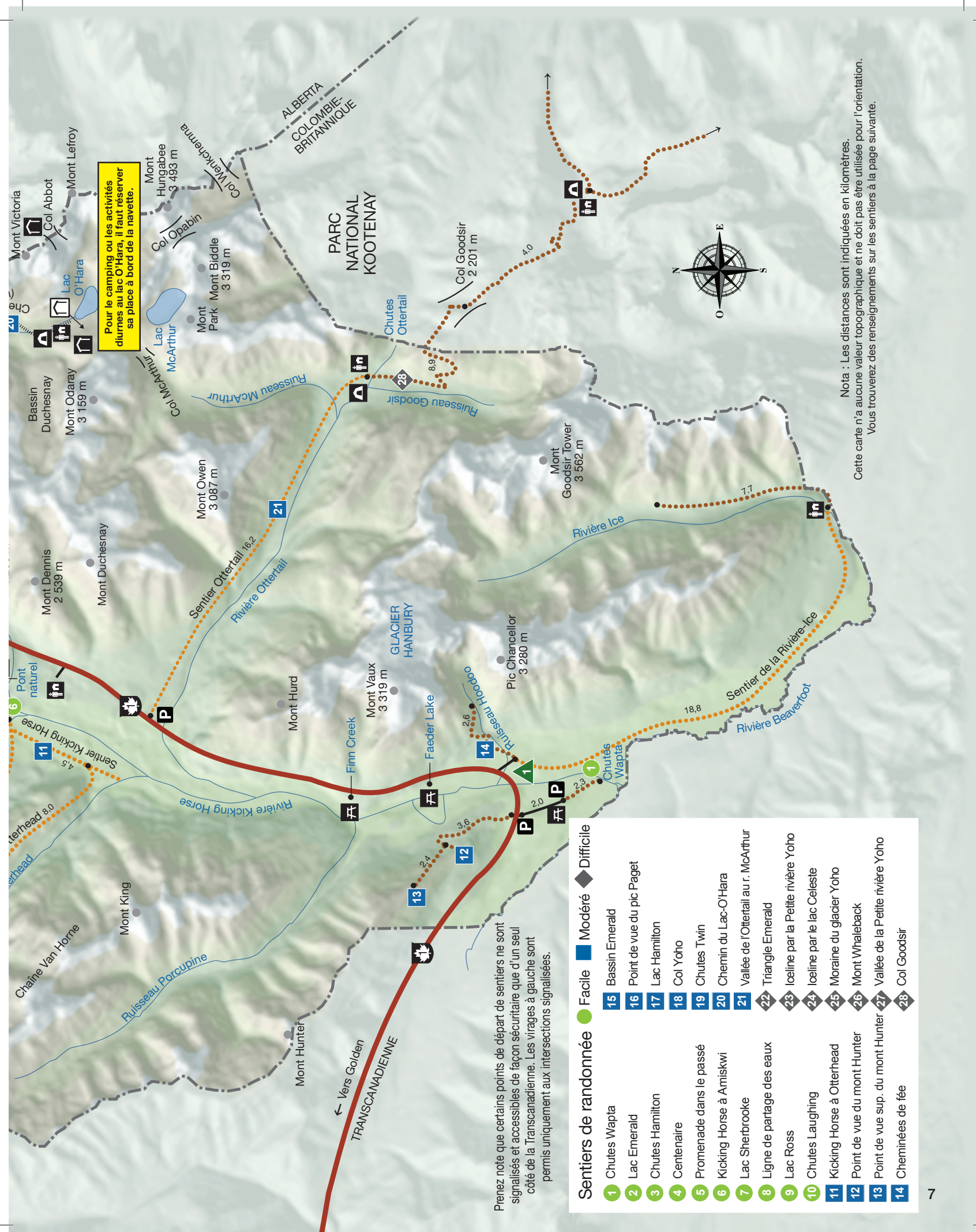
Carte du parc

PARC NATIONAL YOHO

Légende

-  Cyclisme interdit
-  Chalet du parc
-  Centre d'accueil
-  Camping de l'avant-pays
-  Camping de l'arrière-pays
-  Auberge HI-Whiskey Jack
-  Refuge du Club alpin du Canada
-  Auberge de l'arrière-pays
-  Autobus (renseignements : pc.gc.ca/lacohara)
-  Aire de Pique Nique
-  Chaises rouges
-  Sentier de randonnée
-  Cyclisme permis
-  Route principale
-  Route secondaire
-  Limite du parc





Pour le camping ou les activités diurnes au lac O'Hara, il faut réserver sa place à bord de la navette.

Prenez note que certains points de départ de sentiers ne sont signalisés et accessibles de façon sécuritaire que d'un seul côté de la Transcanadienne. Les virages à gauche sont permis uniquement aux intersections signalisées.

Sentiers de randonnée		Facile	Modéré	Difficile
1	Chutes Wapta	●	■	◆
2	Lac Emerald	●	■	◆
3	Chutes Hamilton	●	■	◆
4	Centenaire	●	■	◆
5	Promenade dans le passé	●	■	◆
6	Kicking Horse à Amiskwi	●	■	◆
7	Lac Sherbrooke	●	■	◆
8	Ligne de partage des eaux	●	■	◆
9	Lac Ross	●	■	◆
10	Chutes Laughing	●	■	◆
11	Kicking Horse à Otterhead	●	■	◆
12	Point de vue du mont Hunter	●	■	◆
13	Point de vue sup. du mont Hunter	●	■	◆
14	Cheminées de fée	●	■	◆
15	Bassin Emerald	●	■	◆
16	Point de vue du pic Paget	●	■	◆
17	Lac Hamilton	●	■	◆
18	Col Yoho	●	■	◆
19	Chutes Twin	●	■	◆
20	Chemin du Lac-O'Hara	●	■	◆
21	Vallée de l'Ottertail au r. McArthur	●	■	◆
22	Triangle Emerald	●	■	◆
23	Iceline par la Petite rivière Yoho	●	■	◆
24	Iceline par le lac Celeste	●	■	◆
25	Moraine du glacier Yoho	●	■	◆
26	Mont Whaleback	●	■	◆
27	Vallée de la Petite rivière Yoho	●	■	◆
28	Col Goodsir	●	■	◆

Nota : Les distances sont indiquées en kilomètres. Cette carte n'a aucune valeur topographique et ne doit pas être utilisée pour l'orientation. Vous trouverez des renseignements sur les sentiers à la page suivante.



Randonnée pédestre

Type	Sentier	Durée approx. (aller-retour)	Distance (aller-retour)	Gain d'altitude
Randonnées courtes	① Chutes Wapta	1,5 heure	4,6 km	gain / perte 30 m
	② Lac Emerald	2 heures	5,2 km	minime
	③ Chutes Hamilton	30 minutes	1,6 km	minime
	④ Centenaire	45 minutes	2,5 km	minime
	⑤ Promenade dans le passé	1,5 heure	3 km	90 m
Randonnées d'une demi-journée	⑦ Lac Sherbrooke	2,5 heures	6,2 km	165 m
	⑧ Ligne de partage des eaux	2 heures	6 km	minime
	⑨ Lac Ross	2 heures	6,4 km	100 m
	⑩ Chutes Laughing	3 heures	8,8 km	125 m
	⑫ Point de vue du mont Hunter	3 heures	7,2 km	410 m
Randonnées d'une journée et avec coucher	⑭ Cheminées des fées	2,5 heures	5,2 km	325 m
	⑯ Point de vue du pic Paget	3 heures	7 km	520 m
	⑰ Lac Hamilton	5 heures	11 km	850 m
	⑱ Col Yoho	5 heures ou 2 jours	12,8 km	530 m
	⑲ Chutes Twin	6 heures ou 2 jours	16,4 km	300 m
	⑳ Triangle Emerald	8 heures	19,7 km	880 m
	㉑ Iceline par la Petite r. Yoho	8 heures ou 2 jours	20,8 km	710 m
	㉒ Iceline par le lac Celeste	7 heures	17,5 km	695 m
	㉓ Mont Whaleback	7,5 heures	21,3 km	700 m
	㉔ Vallée de la Petite r. Yoho	7 heures	18,6 km	520 m

● Facile
■ Modéré
◆ Difficile

Les sentiers de randonnée sont illustrés à la page précédente. Vous pouvez consulter le dernier rapport sur l'état des sentiers et obtenir des cartes des sentiers au Centre d'accueil du parc national Yoho ou sur le site parccanada.gc.ca/sentiersyoho.

Camping

Camping et Services	Tous les services	Prise électrique	Poste de vidange	Toilettes à chasse	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abri-cuisine	Eau Potable	Abris oTENTik	Interprétation	Accès facile	Dates D'Ouverture	Nbre D'empl.	Droits
PARC NATIONAL YOHO															
① Ruisseau Hoodoo					🏠	🔥	🏠				♿		21 juin - 3 sept.	30	15,70 \$
② Chutes Takakkaw (accès piéton)					🏠	🔥	🏠	🗑️					21 juin - 8 oct.	35	17,60 \$
③ Kicking Horse		🔌	🚰		🏠	🔥	🏠	🗑️		♿			17 mai - 8 oct.	88	27,40 \$
④ Monarch		🔌		🏠			🏠	🗑️				♿	3 mai - 3 sept.	44	17,60 \$

☐ CONSEIL: Les emplacements des campings surlignés en vert peuvent être réservés en ligne.

VOUS PRÉVOYEZ FAIRE DU CAMPING DANS UN AUTRE PARC? RÉSERVEZ EN LIGNE OU APPELÉZ À L'AVANCE POUR OBTENIR DE L'INFORMATION ET FAIRE VOS RÉSERVATIONS.

Les parcs des montagnes offrent des expériences de camping extraordinaires, depuis des terrains pour autocaravanes avec services complets jusqu'à des coins inviolés de l'arrière-pays. Bon nombre de campings acceptent les réservations, et la plupart s'envolent rapidement. Appelez à l'avance ou consultez notre site pour obtenir de l'information sur les disponibilités et des recommandations. Le camping dans l'arrière-pays n'est autorisé que dans les emplacements désignés, et les campeurs doivent détenir un permis d'accès à l'arrière-pays.

1-877-RESERVE OU RESERVATION.PC.GC.CA

Camping

Camping et Services	Tous les services	Prise électrique	Poste de vidange	Toilettes à chasse	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abri-cuisine	Eau Potable	Abris oTENTik	Interprétation	Accès facile	Dates D'Ouverture	N ^{bre} D'empl.
PARC NATIONAL KOOTENAY														
1 Canyon Marble													21 juin - 4 sept.	61
2 Près McLeod													14 juin - 17 sept.	88
3 Redstreak													3 mai - 8 oct.	242
4 Près-Crook (groupes seulement)													Pour obtenir des renseignements sur les réservations et les droits de campings des groupes sans but lucratif, composez le (250) 347-2218	1
PARC NATIONAL BANFF														
Mont Tunnel (Village I)													11 mai - 2 oct.	618
Mont Tunnel (Village II)													toute l'année	188
Mont Tunnel (caravaning)													11 mai - 2 oct.	321
Lac Two Jack (principal)													22 juin - 5 sept.	380
Lac Two Jack (bord du lac)													11 mai - 2 oct.	74
Canyon Johnston													25 mai - 25 sept.	132
Mont Castle													25 mai - 11 sept.	43
Mont Protection													à déterminer	72
Lake Louise (tentes)													30 mai - 28 sept.	206
Lake Louise (caravaning)													toute l'année	189
Ruisseau Mosquito													1 juin - 10 oct.	32
Silverhorn													à déterminer	45
Lacs Waterfowl													24 juin - 5 sept.	116
Ruisseau Rampart													1 juin - 10 oct.	50
Lieu historique national Rocky Mountain House													10 mai - 30 sept.	43
PARC NATIONAL JASPER														
Pocahontas													17 mai - 17 sept.	140
Snaring													17 mai - 24 sept.	66
Whistlers													3 mai - 9 oct.	781
Wapiti (été)													3 mai - 9 oct.	364
Wapiti (hiver)													10 oct. - 1 mai, 2018	93
Wabasso													17 mai - 17 sept.	231
Kerkeslin													21 juin - 4 sept.	42
Honeymoon Lake													17 mai - 17 sept.	35
Jonas													17 mai - 17 sept.	25
Champ de glace VR													31 mars - 30 oct.	100
Champ de glace (tentes)													17 mai - 9 oct.	33
Wilcox													31 mai - 17 sept.	46

CONSEIL: Les emplacements des campings surlignés en vert peuvent être réservés en ligne.

SÉCURITÉ EN MONTAGNE

Le temps imprévisible des montagnes peut vite changer l'état des routes et des sentiers. Vous pourriez aussi rencontrer un animal sauvage à tout moment, quel que soit l'endroit où vous vous trouvez. Voici quelques précautions à prendre pour que votre séjour soit à la fois sécuritaire et agréable :

- Consultez les sites drivebc.ca et 511.alberta.ca (en anglais seulement) pour vérifier l'état des routes avant de partir.
- Respectez les limites de vitesse et guettez la présence d'animaux sauvages le long des routes.
- Restez sur les routes et les sentiers désignés et les autres chaussées dures.
- Gardez votre emplacement de camping propre. Consultez le site parcscanada.gc.ca/camping-propre.
- Faites du bruit sur les sentiers pour prévenir la faune de votre présence.
- Faites des recherches et planifiez bien vos excursions avec coucher. Tenez compte des restrictions, des fermetures et des conditions d'avalanche, et procurez-vous les permis exigés pour accéder à l'arrière-pays. Lisez les conseils de sécurité des sites parcscanada.gc.ca/pny-arriere-pays et avalanche.pc.gc.ca.
- Remettez votre itinéraire à quelqu'un. Souvent, les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas en milieu sauvage.
- Tenez-vous loin des falaises, des corniches et des eaux vives.

RÈGLEMENTS DES PARCS

Profitez des parcs nationaux tout en obéissant aux règlements. Vous contribuerez ainsi à la protection de la nature et de la faune tout en assurant votre propre sécurité :

- Tenez vos animaux de compagnie en laisse et conservez-en la maîtrise en tout temps. Ramassez leurs excréments et disposez-en adéquatement.
- Ne prenez que des photos. Il est illégal de cueillir des fleurs et des champignons, d'abattre des arbres, de couper des branches, de retirer des artefacts ou des fossiles, ou de nuire de quelque autre manière aux objets naturels ou aux organismes vivants.
- Respectez vos voisins. La consommation d'alcool est interdite dans les lieux publics et les aires de fréquentation diurne. L'interdiction vise aussi les campings pendant certaines périodes déterminées. Respectez le couvre-feu et les interdictions relatives à l'alcool dans les campings.
- Évitez les secteurs fermés au public. Parcs Canada émet des ordonnances de fermeture et de restriction lorsque la sécurité des visiteurs est compromise ou que la faune a besoin de protection supplémentaire. Les zones touchées sont délimitées par des panneaux.
- Soyez prudent si vous faites du feu. Les feux de camp ne sont autorisés que dans les secteurs désignés et dans les foyers. Éteignez complètement votre feu. Évitez de l'alimenter avec du bois mort, de l'écorce ou des branches. Signalez immédiatement un incendie.
- Achetez un permis de pêche. Les pêcheurs à la ligne doivent détenir un permis de pêche de parc national, qu'ils peuvent se procurer à un centre d'accueil de Parcs Canada. Les permis provinciaux ne sont pas valides.
- Vous aimez la navigation de plaisance? Les embarcations à moteur ne sont pas autorisées sur la plupart des lacs.
- Les véhicules à moteur hors route ne sont pas permis.

LOI SUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

Les gardes de parc sont chargés d'appliquer la réglementation des parcs nationaux en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Ils sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Appelez-les pour signaler toute infraction.

1-888-927-3367 (parcs Banff, Yoho et Kootenay et parc des Lacs-Waterton)

1-877-852-3100 (parc Jasper et parcs du Mont-Revelstoke et des Glaciers)

Consultez le site parcscanada.gc.ca/reglementationmgnes.

Les contrevenants sont passibles de poursuites en justice, et les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.



Peter Essick



Parcs Canada



M. Macullo



M. Macullo



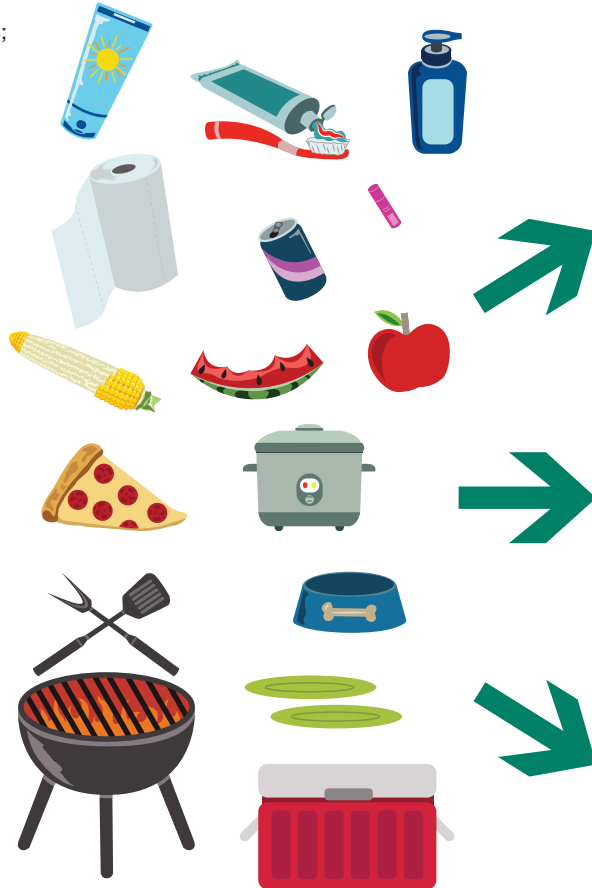
Destination BC / D. Heath



Rangez vos provisions et vos produits parfumés comme il se doit.

Pour que votre emplacement soit jugé propre, il doit être exempt de tout ce qui pourrait attirer la faune (objets liés à la nourriture ou produits parfumés) comme, par exemple, ceux indiqués ci-dessous :

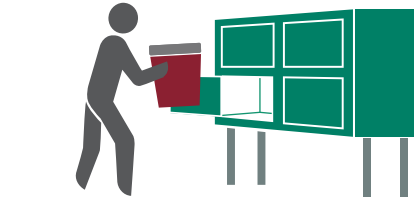
- Glacières – pleines ou vides;
- Nourriture – emballée, non emballée ou dans des contenants;
- Ordures et emballages;
- Vaisselle, chaudrons et ustensiles – propres ou sales;
- Contenants à boissons, pleins ou vides
- Nourriture et bols de nourriture pour animaux de compagnie – pleins ou vides;
- Bouteilles et canettes – ouvertes ou non;
- Produits parfumés – tous les produits (shampooing, dentifrice, bougies, citronnelle, détergent à vaisselle, écran solaire, baume pour les lèvres, linges à vaisselle);
- Barbecues – propres ou sales;
- Tout autre article qui sert à la préparation des repas ou qui dégage une odeur.



TOUS les produits parfumés et les articles liés à la nourriture DOIVENT être rangés dans une voiture,



dans un véhicule de plaisance ou une roulotte à parois rigides,



ou dans le casier à provisions d'un camping.

Ne laissez jamais de nourriture ou d'objets odorants sans surveillance ou dans une tente, ne serait-ce que pour un instant.

Gardez votre emplacement de camping ou votre aire de pique-nique propre.

Une fois le repas terminé, vous DEVEZ ranger la nourriture, les articles associés à la nourriture et les articles parfumés dans :

- un véhicule, une roulotte ou une autocaravane à parois rigides (et non une tente ou une tente-roulotte);
- les casiers à provisions du camping.

Les objets non liés à la nourriture, par exemple les chaises de parterre, les tables ou les lanternes, peuvent être laissés dehors. Les objets tels que les glacières, les réchauds, les linges à vaisselle et le dentifrice doivent être rangés en lieu sûr.

Videz vos eaux grises (eau de vaisselle) dans un évier extérieur ou au poste de vidange.



La nourriture, les articles liés à la nourriture et les produits parfumés DOIVENT être rangés.



Les glacières, les réchauds et la vaisselle (propres ou sales) DOIVENT être rangés.



Les objets non liés à la nourriture peuvent être laissés dehors.



Protection de la faune

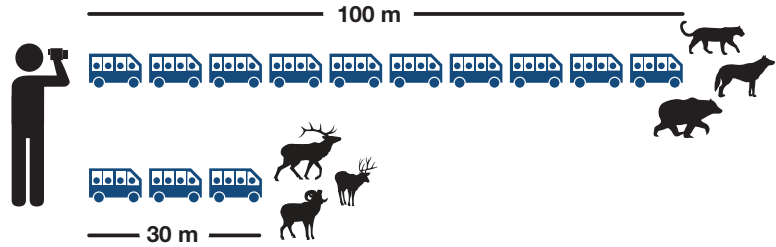
Ne cédez jamais à la tentation d'attirer des animaux sauvages ou de vous en approcher. Donnez-leur de l'espace.



Lorsque vous prenez des photos, évitez d'entourer l'animal, d'envahir son espace ou de le suivre. Servez-vous d'un téléobjectif ou montrez-le dans son milieu naturel et agrandissez l'image plus tard.



Évitez de faire sursauter l'animal. Si vous le faites bouger, vous êtes trop près.



Photographiez la faune de l'intérieur d'un véhicule ou à une distance sûre :

- 30 m dans le cas des chevreuils, des wapitis, des orignaux et des mouflons d'Amérique;
- 100 m dans le cas des cougars, des ours, des coyotes et des loups.

Si vous voyez un animal au bord de la route.

Ralentissez

Si vous vous arrêtez (il est déconseillé de le faire, par mesure de sécurité pour la faune) :

- Demeurez conscient de la circulation qui vous entoure.
- Rangez votre voiture à un endroit sûr.
- Allumez vos feux de détresse pour prévenir les autres conducteurs.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez l'animal quelques instants, prenez rapidement une photo et poursuivez votre route.
- En cas d'embouteillage, passez votre chemin. La situation est dangereuse pour les humains et pour les animaux.



Les chiens stressent la faune.

Les chiens et les autres animaux de compagnie peuvent être une source de stress pour la faune. Tout comme les loups et les coyotes, les chiens peuvent être perçus comme une menace. Les chiens sans laisse peuvent provoquer des comportements agressifs chez des espèces sauvages comme le grizzli et le wapiti. Pour éviter une situation dangereuse, il vous incombe de :



Tenir votre chien en laisse et en conserver la maîtrise en tout temps.



Ramasser les excréments de votre animal de compagnie et les déposer dans une poubelle.



Ne laissez jamais de nourriture pour animaux de compagnie dehors. Avant de vous éloigner, rangez les bols de nourriture, qu'ils soient vides ou pleins. Prenez aussi l'habitude de le faire avant d'aller vous coucher.



Sécurité des enfants

Les enfants pourraient attirer l'attention d'un prédateur et se faire attaquer :

- Gardez-les en tout temps près de vous et à portée de vue.
- Empêchez-les de jouer à l'intérieur ou à proximité de parcelles de végétation haute ou dense.
- Ne les encouragez jamais à caresser un animal, à lui donner à manger ou à se faire prendre en photo à ses côtés.

Pour en savoir davantage sur la sécurité en présence d'animaux sauvages

Passez prendre un exemplaire des publications *Ils sont sauvages... c'est dans leur nature* et *Les ours et les humains* à un comptoir de renseignements de Parcs Canada ou consultez le site parcscanada.gc.ca/depliants-banff.

Également offert en anglais, en chinois, en japonais et en coréen.

Si vous voyez ou rencontrez un ours, un couguar, un loup ou un coyote, signalez-le au personnel de Parcs Canada en appelant au 403-762-1473 dès que vous pouvez le faire sans danger.



Il est illégal de nourrir, d'attirer ou de déranger un animal sauvage dans un parc national. Les contrevenants sont passibles de poursuites en justice, et les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.

Sécurité en montagne

En montagne, le temps imprévisible peut rapidement changer l'état des routes et des sentiers. De plus, des animaux sauvages pourraient surgir sur la chaussée à tout moment. Voici quelques précautions à prendre pour que votre séjour soit à la fois sécuritaire et agréable :

- Avant de partir, renseignez-vous sur l'état des sentiers (parcscanada.gc.ca/sentiersbanff) et des routes (composez le **511** ou consultez le site alberta511.ca - en anglais seulement).
- Respectez les limites de vitesse et restez à l'affût des animaux sauvages au bord de la route, même le long des tronçons clôturés. Certains animaux (ours et couguars) parviennent à franchir la clôture.
- Restez sur les routes et les sentiers désignés ainsi que sur les autres chaussées dures.
- Faites du bruit sur les sentiers pour prévenir la faune de votre présence.
- Restez conscient de votre entourage. Les écouteurs vous empêchent d'entendre la faune et accroissent les risques de rencontres dangereuses.
- Les animaux du parc sont actifs en toute saison – même les ours peuvent sortir de leur tanière en hiver. Apprenez à vous servir du gaz poivré, transportez-en une bombonne et gardez-la à portée de main. Regardez la vidéo suivante : parcscanada.gc.ca/gaz-poivre. Vous pouvez acheter du gaz poivré et obtenir de plus amples renseignements aux centres d'accueil de Parcs Canada.
- Tenez-vous loin des falaises, des saillies rocheuses et des eaux vives.
- Faites des recherches et planifiez bien vos excursions avec coucher. Tenez compte des restrictions, des fermetures et des conditions d'avalanche, et procurez-vous les permis exigés pour accéder à l'arrière-pays. Consultez les sites avalanche.pc.gc.ca et parcscanada.gc.ca/banff-arrierepays pour obtenir des conseils de sécurité.
- Remettez votre itinéraire à quelqu'un. Souvent, les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas en milieu sauvage.

Récits des montagnes



Parcs Canada

FAITES CONNAISSANCE AVEC NOS INTERPRÈTES

Vous voulez en savoir davantage sur le patrimoine naturel et culturel exceptionnel du parc Yoho? Laissez des interprètes bien renseignés vous dévoiler les récits des aires protégées de Parcs Canada.

Vous trouverez nos interprètes sympathiques dans les campings et les aires de fréquentation diurne du parc national Yoho tout au long de l'été.

Consultez le site pc.gc.ca/interpretation-Yoho pour obtenir plus d'information sur les expériences d'interprétation offertes dans le parc national Yoho.

CONSEILS POUR L'OBSERVATION DE LA FAUNE

Vous accroîtrez vos chances d'observer des animaux sauvages si vous leur donnez suffisamment d'espace pour se nourrir, se reposer et assurer la sécurité de leur progéniture. Aidez-les à rester sauvages :

- Dans le cas des wapitis, des chevreuils et des mouflons d'Amérique, **restez à une distance équivalant à au moins trois autobus en file (30 m)**.
- Dans le cas des ours, des cougars et des loups, **restez à une distance équivalant à au moins dix autobus en file (100 m)**.
- **NE cédez JAMAIS à la tentation de nourrir un animal ou de vous en approcher.**
- **Tenez votre animal de compagnie en laisse et gardez-en la maîtrise en tout temps.**
- Gardez en tout temps les enfants près de vous et à portée de vue.
- Envisagez d'apporter une bombonne de gaz poivré en randonnée. Apprenez à vous en servir et gardez-la à portée de main.

Pour en savoir davantage, passez prendre un exemplaire du dépliant *Ils sont sauvages... C'est dans leur nature* à un centre d'accueil de Parcs Canada ou consultez parcsCanada.gc.ca/ours-et-humains.

Pour signaler la présence d'un loup, d'un ours ou d'un cougar, composez le 403-762-1473.



Peter Essick

Espèces Aquatiques Envahissantes

John Jimmo

AVIS À TOUS LES PÊCHEURS, BAIGNEURS ET PLAISANCIERS

Prévenir la prolifération des espèces envahissantes, c'est l'affaire de tous. Nettoyez, videz et faites sécher tout ce qui a été en contact avec l'eau. Tous les articles ayant touché à un plan d'eau doivent être nettoyés avant d'être plongés dans d'autres eaux. Ces articles incluent notamment les suivants:



NETTOYEZ votre embarcation et votre équipement pour y enlever toute plante, espèce et boue chaque fois que vous quittez un plan d'eau pour aller naviguer dans un autre.

VIDEZ les embarcations et tout l'équipement connexe (seaux et écopés, ballasts, glacières, chaussures).

SÉCHEZ toutes les embarcations et tout l'équipement connexe après les avoir nettoyés et avant d'entrer dans un nouveau plan d'eau.

Pour en savoir davantage:
llyk.aquatics@pc.gc.ca

Encore plus à découvrir

VOUS VOULEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LE PARC NATIONAL YOHO?

Consultez la page  facebook.com/pnYoho ou le fil  twitter.com/pnYoho, ou visitez parcscanada.gc.ca/Yoho.

Les documents qui suivent sont accessibles en ligne ou vous pouvez aussi vous en procurer un exemplaire à un centre d'accueil de Parcs Canada.



Faites une halte à la boutique des Amis, au Centre d'accueil du parc national Yoho, pour acheter des souvenirs, des guides de poche et des cartes topographiques.

VOUS VOULEZ DES RENSEIGNEMENTS SUR LES AUTRES PARCS NATIONAUX DES MONTAGNES?

PARC NATIONAL BANFF

Centre d'accueil de Banff : 403-762-1550
Centre d'accueil de Lake Louise : 403-522-3833
pc.gc.ca/banff

Heures d'ouvertures du centre d'accueil de Lake Louise

1^{er} mai – 30 mai: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine

1^{er} juin – 30 sept: 8:30 – 19:00 7 jours/semaine

1^{er} oct – 31 mar, 2019: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine

Banff Lake Louise Tourism : 403-762-8421
banfflakelouise.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL JASPER

Centre d'information de Jasper : 780-852-6176
pc.gc.ca/jasper

Tourism Jasper : 780-852-6236
jasper.travel (en anglais seulement)

PARC NATIONAL KOOTENAY

Centre d'accueil du parc Kootenay : 250-347-9505
pc.gc.ca/kootenay

Heures d'ouvertures du centre d'accueil de Kootenay :

1 avril – 17 juin: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine

18 juin – 3 sept: 9:00 – 19:00 7 jours/semaine

4 sept – 8 oct: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine

9 oct - : fermé pour l'hiver

Tourism Radium/Chambre de commerce de Radium :
1-888-347-9331
RadiumHotSprings.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL YOHO

Centre d'accueil du parc Yoho : 250-343-6783
pc.gc.ca/yoho

Heures d'ouvertures du centre d'accueil de Yoho

1^{er} avril – 30 mai: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine

1^{er} juin – 30 sept: 8:30 – 19:00 7 jours/semaine

1^{er} oct – 31 déc: 9:00 – 17:00 7 jours/semaine

Hébergement et attractions à Field :
field.ca (en anglais seulement)
Tourism Golden : 1-800-622-4653
tourismgolden.com (en anglais seulement)

PARCS NATIONAUX DU MONT-REVELSTOKE ET DES GLACIERS

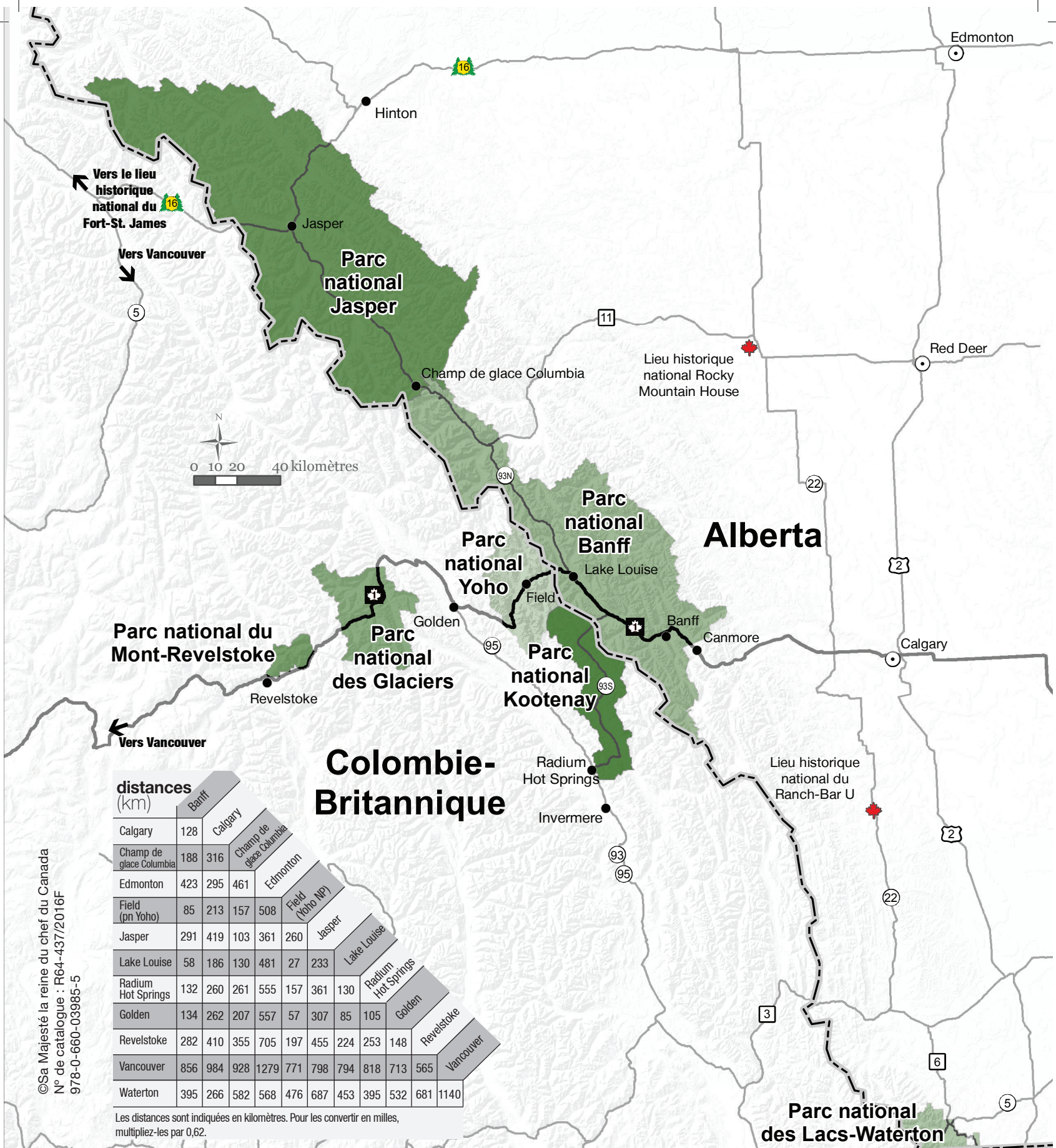
Centre de la découverte du Col-Rogers : 250-837-7500
pc.gc.ca/glacier • pc.gc.ca/revelstoke

Tourism Revelstoke : 1-800-487-1493
seerevelstoke.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL DES LACS-WATERTON

Centre d'accueil du parc des Lacs-Waterton :
403-859-5133
pc.gc.ca/waterton

Chambre de commerce de Waterton :
mywaterton.ca (en anglais seulement)



distances (km)	Banff	Calgary	Champ de glace Columbia	Edmonton	Field (pn Yoho)	Jasper	Lake Louise	Radium Hot Springs	Golden	Revelstoke	Vancouver	Waterton
Calgary	128											
Champ de glace Columbia	188	316										
Edmonton	423	295	461									
Field (pn Yoho)	85	213	157	508								
Jasper	291	419	103	361	260							
Lake Louise	58	186	130	481	27	233						
Radium Hot Springs	132	260	261	555	157	361	130					
Golden	134	262	207	557	57	307	85	105				
Revelstoke	282	410	355	705	197	455	224	253	148			
Vancouver	856	984	928	1279	771	798	794	818	713	565		
Waterton	395	266	582	568	476	687	453	395	532	681	1140	

Les distances sont indiquées en kilomètres. Pour les convertir en milles, multipliez-les par 0,62.

©Sa Majesté la reine du chef du Canada
 N° de catalogue : RG4-437/2016F
 978-0-660-03985-5



Veillez ralentir,
 pour votre
 sécurité et celle
 des ours.



EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911
 (Police, feu et ambulance)

État des routes : Consultez les sites Web
511.alberta.ca ou drivebc.ca (en anglais seulement)

Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables dans
 les parcs des montagnes.